

La lettre
de votre députée

MAUD GATEL
DÉPUTÉE DE PARIS

AVEC VOUS



ÉDITO

Chère madame, cher monsieur,

Alors que cette rentrée continue d'être marquée par la plus grande vigilance sanitaire, sur le plan économique, la reprise est là ! Grâce au soutien massif des aides gouvernementales, le pouvoir d'achat ainsi que l'appareil productif ont pu être préservés malgré la crise majeure que nous traversons.



p.1

Cet investissement sans précédent a permis à notre pays de faire face à la crise. Cette embellie ne nous fait pas oublier que des situations demeurent particulièrement douloureuses, pour celles et ceux qui ont vu leur activité ralentir ou s'arrêter et qui pourront continuer de compter sur la solidarité nationale.

Pour protéger les Français et l'économie, 168 milliards d'euros au total ont ainsi été investis. Un soutien auquel s'ajoute le plan de relance doté de 100 milliards d'euros destiné à construire la France de 2030 avec trois priorités : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion sociale.

En cette rentrée, si des difficultés demeurent, les fondamentaux sont encourageants et doivent nous inciter à poursuivre nos efforts. Les derniers mois ont été particulièrement éprouvants pour chacun d'entre nous. Mais nous avons, ensemble, fait front, avec responsabilité, pour permettre à notre pays de se relever de cette crise mondiale inédite. Il reste beaucoup à faire, et c'est collectivement que nous réussissons.

Bien cordialement à vous,

Maud Gatel



MES ENGAGEMENTS



POUR UNE EUROPE PLUS FORTE ET PLUS PROTECTRICE



p.2

« Relance, puissance, appartenance », sera la devise de la présidence française de l'Union européenne qui débutera le 1^{er} janvier 2022.

Dans la perspective de cette échéance cruciale, les citoyens européens sont invités à s'exprimer jusqu'au printemps 2022 dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe sur ce que doivent être les priorités de l'Union.

Une plateforme participative <https://futureu.europa.eu> est à votre disposition pour partager vos propositions sur le changement climatique, la santé, l'éducation, la justice sociale ou encore la transition numérique.

Alors que la pandémie a révélé la trop grande dépendance des pays de l'Union dans des domaines stratégiques, la présidence française fera de la question de l'autonomie stratégique un axe majeur de son action. Désignée co-rapporteur d'une mission d'information sur le sujet, je ferai des propositions au nom de la commission des Affaires étrangères pour réduire les dépendances qu'elles soient industrielles, spatiales, numériques, énergétiques, agricoles ou dans le domaine de la défense afin que la présidence française contribue à faire du continent européen une force qui protège dans la compétition mondiale.



POUR LA SÉCURITÉ DES HABITANTS DE NOS QUARTIERS

Alors que Paris est aujourd'hui privée de police municipale, contrairement aux autres villes de France, le vote autorisant la création d'une police municipale que le Centre appelle de ses vœux depuis 40 ans, constitue une avancée majeure pour la sécurité des Parisiens. Beaucoup de temps a été perdu mais il faut désormais travailler à la mise en place rapide de cette police qui contribuera à la tranquillité publique des Parisiens.

du recrutement de 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires.

Avec le Beauvau de la Sécurité, le chef de l'État souhaite aller au-delà des résultats déjà obtenus. Pour davantage de proximité et d'efficacité, la présence des policiers et gendarmes sur la voie publique sera doublée d'ici 10 ans.

p.3



Sur un plan national, depuis 2017, le gouvernement a entrepris des actions d'ampleur pour renforcer la sécurité de nos concitoyens à l'image de l'augmentation de 1,7 milliard d'euros du budget du ministère de l'Intérieur ou

Afin d'assurer une meilleure prise en charge des victimes, le dépôt de plainte en ligne sera mis en place à horizon 2023.



LE POINT SUR...

DES ENGAGEMENTS FORTS EN FAVEUR DU MONDE ASSOCIATIF



Avec plus de 16 millions de bénévoles, les associations représentent une richesse pour notre société. Pendant la crise sanitaire, elles ont subi l'impact du ralentissement de leurs activités : annulation d'événements, baisse des adhésions... Parce qu'elles sont un pilier essentiel de notre vivre-ensemble, le gouvernement a mis en place des mesures exceptionnelles : fonds de solidarité, chômage partiel... Avec plus de 30 millions d'euros, le fond "UrgencESS" a notamment permis d'accompagner plus de 5 000 associations et de préserver 16 000 emplois.



Pour leur permettre de rebondir rapidement après la crise, 1,3 milliard d'euros du plan France Relance sont destinés aux structures de l'économie sociale et solidaire, dont 200 millions d'euros dédiés aux associations de lutte contre la pauvreté.

p.4



Cet été, les lois portées par Sarah El Haïry et Sylvain Waserman, tous deux députés du Mouvement Démocrate, ont été adoptées par l'Assemblée nationale. Elles permettent d'améliorer la trésorerie des associations, d'une part, et d'encourager l'engagement associatif, d'autre part.

Parce que l'engagement bénévole constitue le terreau d'une société solidaire, il est essentiel de le soutenir. Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme pour faire vivre la citoyenneté, le sport, la culture dans nos quartiers.

À VOTRE RENCONTRE

MA PRIORITÉ ? ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE

SOUTENIR NOS ENTREPRISES

Depuis le début de la pandémie, le soutien à l'activité économique a constitué une priorité afin d'amortir les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Aujourd'hui, l'activité reprend, mais l'ombre de la crise n'a pas disparu et c'est pourquoi nous continuons d'être à leurs côtés.



p.5



FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE

Le devoir de mémoire est essentiel. Il donne du sens aux valeurs de la République. Les cérémonies de commémoration sont également l'occasion de saluer ceux qui font vivre cette mémoire.

Merci aux témoins, anciens combattants, porte-drapeaux et bénévoles qui s'engagent quotidiennement pour transmettre notre Histoire aux jeunes générations.

◆◆ LE SAVIEZ-VOUS ?



L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans l'hémicycle, les votes se font traditionnellement à main levée. En cas de doute, le président de séance peut demander un scrutin public (vote électronique) ou procéder par «assis et levés» : il s'agit de faire lever successivement les députés souhaitant voter pour, contre ou s'abstenant. Le recours au vote par assis et levés est encore très fréquent.



p. 6



NOTRE CIRCONSCRIPTION



Vous avez certainement remarqué la présence d'une tour au milieu des tombes du cimetière du Montparnasse. La tour de la charité, construite en 1661 servait à l'origine de moulin à farine. Après la Révolution, elle est transformée en guinguette avant de devenir la maison du gardien à la création du cimetière en 1824.



GARDONS LE CONTACT

JE SUIS, AINSI QUE MON ÉQUIPE, À VOTRE DISPOSITION.
RETROUVONS-NOUS PRÈS DE CHEZ VOUS :



le vendredi de 14 à 15 heures à la Mairie du VI^e arrondissement,
78 rue Bonaparte, salle des permanences

le vendredi de 15h30 à 16h30 à la Mairie du XIV^e arrondissement,
2 place Ferdinand Brunot, bureau 206



MAUD.GATEL@ASSEMBLEE-NATIONALE.FR

TÉL. - 01 40 63 67 90



@MAUDGATEL

p.7

